

Linguistique contrastive et pratique dynamique de la L2 : le thème oral à l'université

Françoise RATZLAFF
Université d'Osaka
ratzlaff ?lang.osaka-u.ac.jp

Sans retomber dans la pédagogie du latin et de la version qui contribuait plutôt à perfectionner la langue natale, je propose de pratiquer le thème, en première et deuxième années à l'université. Lorsque la L2 ne bénéficie pas d'un programme d'immersion ou d'un grand nombre d'heures de cours, l'apprenant tend à établir des liens avec sa langue maternelle (L1).

Etudiant moi-même un grand nombre de langues, j'ai recours à diverses approches des LX, dont la traduction, surtout le thème, que je considère comme une phase incontournable de mon étude personnelle, et par conséquent, de ma pédagogie. L'étude des langues est un constant jonglage entre apprentissage conscient et acquisition (apprentissage inconscient).

Avant la période généralement reconnue comme difficile, avant l'âge adulte, on acquiert une langue sans en analyser la structure, mais on l'oublie si on n'a plus l'occasion de la pratiquer. Il est inévitable que, passé cet âge, on ait recours à un minimum de réflexion pour apprendre une langue. Les deux modes d'apprentissage, cependant, reçoivent tôt ou tard une influence mutuelle. Puisque l'apprenant reste conscient de sa langue, il est important pour l'enseignant d'avoir une perspective contrastive sur la L1 et sur la L2.

Définition de l'exercice de thème pratiqué en classe

Le thème oral dont je parle ici, est une épreuve dynamique qui permet aux élèves de créer selon un rythme rapide des phrases en L2 à partir d'exemples. L'exercice fait appel à la logique, mais devient bientôt un réflexe. Les exemples contiennent souvent des questions. La classe entière ou parfois un élève seul y répond. Les élèves ont des pauses qui leur permettent de noter les phrases essentielles. Le cours se termine par une dictée de vingt phrases correspondant aux exemples traduits (elle fait partie du contrôle continu).

La conscience de la langue natale

Apprendre une langue, c'est établir des réseaux de concepts nécessairement en rapport avec sa langue natale (L1). De même que la mémoire n'est pas un récipient à cases où se logent, bien rangés, tous nos souvenirs, les éléments d'une L2 forment un ensemble où tout est en corrélation, même avec le passé de l'apprenant, d'une façon active.

La langue qu'on apprend bénéficie de la conscience grammaticale de sa langue maternelle qui se développe et s'affirme elle-même, simultanément avec la prise de conscience de la nouvelle grammaire. L'apprenant parvient à se construire une autonomie linguistique en maintenant active cette conscience bilingue, ouverte à l'étude d'autres langues. Cette force latente à répercussions linguistiques restera toujours exploitable.

Connaître la structure de la langue de nos élèves

Une simple connaissance de la structure de la langue de l'apprenant permet à l'enseignant de L2 de saisir les différences entre les deux langues et d'orienter ses cours vers des points stratégiques en vue d'avancer plus vite. Cette connaissance ne peut être qu'à l'avantage de l'élève. Nous avons déjà vu dans «La rédaction orale» (F. Ratzlaff, RPK, mars 2005), qu'il est particulièrement difficile d'apprendre une langue qui a une structure très différente de celle de sa langue natale. Nous ne sommes pas égaux face aux langues, surtout après la période critique (Eric Lenneberg, 1964).

La tâche est particulièrement difficile dans le cas d'une langue qui n'est pas apparentée à sa langue natale, ou qui en est trop éloignée. Certains Européens se trouvent défavorisés pour étudier l'anglais, alors que les Néerlandais, les Danois et les Suédois, par exemple, sont réputés pour leurs compétences linguistiques. Celles-ci sont dues en partie à des programmes d'immersion pratiqués avant la période critique d'acquisition, mais aussi au fait que leur langue natale possède une structure proche de celle de l'anglais.

L'enseignant qui connaît les difficultés auxquelles va se heurter l'apprenant, peut les camoufler par un exercice amusant (qui surprend et permet donc de retenir), en donnant d'abord en japonais ou en anglais une traduction littérale de l'expression française dissonante pour l'apprenant : *J'ai faim = Kufuku o motte imasu = I have hunger.*

En ce qui concerne les temps verbaux, il est également très simple d'enseigner le passé composé français en soulignant qu'il ressemble au parfait présent de l'anglais, mais a le plus souvent le sens du prétérit anglais *did, went, said*, ou bien, qu'il est, le plus souvent, traduit en japonais par le passé en *-ta*. L'imparfait français et le plus-que parfait correspondent assez souvent au passé *-te ita* du japonais.

On ne doute pas du fait que l'élève japonais a besoin de travailler la construction de phrases françaises et la conjugaison, enfin, tout ce qui constitue les différences essentielles entre le français et le japonais. Seule une immersion précoce en français permettrait de ne pas

passer par la phase d'apprentissage conscient. A l'âge adulte, la classe enseignée totalement en L2 ne serait profitable qu'à raison d'au moins deux heures de cours par jour.

Regard sur la langue natale dans les programmes d'immersion en L2

Dans les programmes d'immersion en L2, on reconnaît l'utilité d'entretenir à un niveau élevé sa langue natale, afin de faire bénéficier la L2, par transfert, de certaines compétences acquises. Dans les lycées internationaux, on a constaté que la lecture en L2 devient plus efficace si on continue à lire en langue natale à un niveau élevé. L'élève lit avec plus de souplesse et cesse d'hésiter sur chaque mot difficile pour avoir une vue globale du texte en L2 :

Dans les écoles internationales, les élèves d'anglais deuxième langue progressent plus vite en anglais et apprennent avec plus d'efficacité s'ils maintiennent et développent leurs compétences en langue maternelle.

© Copyright 2001 Paul Shoebottom at Frankfurt International School
<http://www.fis.edu/eslweb/index-fp.htm> (Page last reviewed/updated: 8 August 2003)

L'élève de L2 à l'université est appelé à raisonner son approche de la langue. L'acquisition n'est pas totalement exclue de son étude, mais elle n'est pas au premier plan. Il lui est nécessaire d'établir des liens solides entre les deux langues. On peut dire que l'exercice de traduction en langue cible, pratiqué oralement en classe permet aux élèves de saisir le «point» de rencontre des deux langues. Comme l'écrit Penelope Sewell :

[La traduction] permet le déclic entre les deux langues. Elle met les élèves sur le mode des conventions représentationnelles, celui de la structuration de phrases dans les deux systèmes linguistiques. Ils comprennent combien il est important de concevoir, séparément dans leur cerveau, les deux systèmes. Ils apprennent à naviguer librement de l'un à l'autre. Ils bénéficieront toute leur vie de cette compétence sur laquelle ils pourront construire et par la suite développer...

Comment se présente l'exercice de traduction

Il s'adresse aux classes de première et deuxième années de français à l'université. En voici les aspects les plus importants :

- Oralement, faire traduire en français des phrases courtes qu'on annonce en japonais.
- Proposer, si nécessaire, des modèles en japonais francisé pour guider la construction de phrases françaises : technique des «moules», phrases japonaises chargées de gallicismes, avec l'ordre SVO (sujet-verbe-objet) et Nom-Adj., sur le modèle desquelles l'apprenant forme sa phrase française.
- Limiter l'exercice à 10-15 minutes par cours.

- Le pratiquer systématiquement à la fin de toute explication d'un texte et de sa grammaire.
- En faire un exercice proche de l'expression orale en faisant traduire des questions auxquelles on doit répondre.
- Noter les phrases essentielles après les avoir dites.
- Faire suivre l'exercice d'une dictée permettant de réviser ce qui vient d'être travaillé.
- Pour éviter de perdre du temps, le vocabulaire qui sera nécessaire reste écrit au tableau ou bien se trouve sur une feuille devant l'élève (l'utilisation du dictionnaire même électronique est déconseillée car elle entrave la spontanéité). L'élève, toujours muni de sa fiche verbale, ne doit pas chercher les conjugaisons dans son dictionnaire (F. Ratzlaff, RPK 2005).

A la fin de cette séance de thème, on peut, pour réviser ce qui a été fait, annoncer de courtes phrases, cette fois en français, et demander individuellement de les traduire en japonais.

Repérage de différences syntaxiques

J'attire l'attention sur l'ordre syntaxique français qui est presque exactement l'opposé de l'ordre japonais (sujet-verbe-objet/sujet-objet-verbe).

Nos étudiants japonais ont beau avoir été préparés à l'étude d'une langue SVO depuis le collège, l'expérience prouve qu'ils ont encore tendance à entamer une phrase avec l'objet direct ou le complément de temps, en omettant le sujet, sur le modèle du japonais. Il leur arrive également de faire précéder le verbe d'un adverbe, comme en japonais ou en anglais.

Au lieu de donner à traduire *Jacques wa nani o shimashitaka*, je présente la phrase en japonais dans l'ordre français *Nan desuka Jacques shita no wa ?*

Pour le futur immédiat, j'ai parfois recours à un modèle plaqué sur l'anglais *I go (am going) to go*, sans la forme progressive, puis je crée une série d'exemples en faisant varier le verbe à l'infinitif, ou la conjugaison de l'auxiliaire *aller*.

D'autre part, nos élèves éprouvent beaucoup de difficultés à utiliser le «on» français, comme dans la question *Belugi de wa nani go hanashimasuka ?* Il faut les sensibiliser à cet emploi du pronom.

Ils négligent aussi la conjugaison. Au moment où ils commencent l'étude du français, ils ne sont pas préparés, car ils connaissent deux modèles linguistiques assez ressemblants (le japonais et l'anglais) dans la mesure où ils se trouvent de posséder le même ordre adjectif-nom, le même ordre adverbe-verbe, et des conjugaisons assez simples.

Repérer les analogies entre les langues

Les différences morphosyntaxiques ne sont pas les seules à devoir être travaillées. Les ressemblances entre la langue natale et la L2 sont également à exploiter. L'ordre de la phrase japonaise n'est pas toujours totalement étranger à l'ordre du français. Le présentatif français, par exemple, abonde en tournures qui surprennent les apprenants japonais. Par exemple *Kohi*

wa sato « *nashi de* » *nomimasu, Mon café, je le prends sans sucre.* Le français rétablit l'ordre SVO grâce au pronom « le » qui est placé devant le verbe, mais, la phrase française commence par le thème « *quant au café...* ». Ces similarités permettent de travailler l'usage du partitif, comme dans les expressions « *Des..., du..., de la, de l'..., il y en a / j'en ai / vous en voulez.* »

Conclusion

Pratiquée avec un rythme rapide et dans une atmosphère vivante, la traduction en L2 est une épreuve active proche de la communication orale. Elle permet de stimuler les connaissances fraîchement acquises et de réveiller les compétences latentes. Cet exercice qui permet à toute la classe de s'exprimer simultanément (ce qui n'empêche pas de faire travailler les élèves individuellement) donne à tout le monde l'occasion de parler en restant conscient de la grammaire. Les difficultés grammaticales sont prises dans le mécanisme de l'exercice, passent inaperçues et s'assimilent, à la manière d'un doigté difficile, corrigé par le rabâchage d'une gamme ou d'un trait musical. De même qu'après avoir travaillé de nombreux traits musicaux, on « joue » d'un instrument, l'élève de la classe de langue qui travaille les points stratégiques (des différences ou des similarités entre L1 et L2) parvient à exprimer des concepts en langue étrangère, et petit à petit à parler la langue.

Références

LENNEBERG, Eric. *The Capacity of Language Acquisition*. Fodor and Katz. Fodor, Jerry and Jerrold Katz. 1964.

RATZLAFF, Françoise. Conversation écrite ou rédaction orale, maintenir à l'oral une conscience de la langue, *Bulletin 19*, Rencontres Pédagogiques du Kansai, 2005.

SEWELL, Penelope. *Hidden merits of the translation class* [en ligne].

Fay, M., Lancashire, Grande Bretagne. *Guide to Good Practice for learning and teaching in languages*, 2003. Disponible sur : http://www.lang.ltsn.ac.uk/resources/goodpractice.aspx?resourceid=1433#toc_22268 (consulté le 07.05.2006)

[Translation] makes the two languages tick, they become more tuned in to the representational conventions, that is, the habitual phrasing, of the two linguistic systems in question. They (the students) learn the value of keeping the two systems separate in one's head, and they learn to navigate between the two, and that ability is a lifelong skill which can be built upon and developed ...

SHOEBOTTOM, Paul. © Copyright 2001 Paul Shoebottom at Frankfurt International School <http://www.fis.edu/eslweb/index-fp.htm> (Page last reviewed/updated: 8 August 2003)

ESL students in international schools learn English more quickly and more effectively if they maintain and develop their proficiency in the mother tongue (Shoebottom, 2001).